



Commune de Léaz

Envoyé en préfecture le 21/09/2023

Reçu en préfecture le 21/09/2023

Publié le

ID : 001-210102091-20230918-2023_28DEL-DE



N°28/2023

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 18 septembre 2023

Date la convocation du Conseil municipal : 14 septembre 2023

Nombre de conseillers municipaux : 12

Maire : Christine BLANC

Secrétaire élu : Pierre-Luc CHATAIGNON

Présents : Christine BLANC – Valérie MAYOR - Valérie LOUBET - Emelyne ETIENNE - Kévin FAVRE - Nicolas BUGNOT - Pierre-Luc CHATAIGNON - Séverine VIRLOUVET -

Absents excusés : Norbert GILBRIN donne pouvoir à Valérie MAYOR - Christophe ETIENNE-AUGUSTIN donne pouvoir à Kévin FAVRE

Absents : Loïc NORMANT - Johann BRESSON –

Objet : CESSION TERRAIN COMMUNAL SITUÉ A LEAZ MODIFICATION DE LA DELIBERATION 27/2017

Madame la Maire

VU la délibération 27/2017 du 29 mai 2017 relative à la cession de 94 m² de la parcelle B3
CONSIDERANT que la délibération 27/2017 indique la cession de 94 m² de la parcelle B3 au lieudit « sous la Fontaine » à Monsieur Paulo TORRES DOS SANTOS et à Madame Ana-Paula BERNARDES
CONSIDERANT que la parcelle B3 a bien été divisée et que la parcelle de 94m² à céder à Madame Ana-Paula BERNARDES est numérotée B924

Madame la Maire explique au conseil municipal la nécessité de modifier la délibération 27/2017, pour cession de la parcelle B924, uniquement à Madame Ana-Paula BERNARDES.

Le conseil, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de vendre à l'euro symbolique, la parcelle communale cadastrée B924 au lieudit « sous la fontaine » à Madame Ana-Paula BERNARDES.
- **PRECISE** que cette vente de terrain sera consignée dans un acte notarié et qu'une copie de la présente y sera annexée,
- **DIT** que les frais de notaire et autres frais annexes sont à la charge du demandeur,
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer tous les documents nécessaires à cette cession de terrain.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,



Christine BLANC